

Psychologie

Mention : Psychologie [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non
- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

La Psychologie se fixe comme objectifs de décrire et d'expliquer les conduites, de façon scientifique, en fonction des situations physiques et sociales dans lesquelles se trouvent les individus. Ces conduites peuvent être expliquées au niveau des processus mentaux et fait de ceux-ci son objet d'étude spécifique. La psychologie s'intéresse à l'être humain en général, avec ou sans pathologie mentale, dans ses aspects cognitifs, sociaux, émotionnels et comportementaux, en tenant compte de sa dimension biologique. Les applications sont nombreuses, dans tous les secteurs de la société (Santé, Éducation, Travail, Justice, Environnement, Art et Culture, Sport...) et à tous les âges de la vie.

La Licence de Psychologie permet d'acquérir

- 1) des connaissances fondamentales dans une approche plurielle des conduites humaines et de leurs fonctionnements et dysfonctionnements
- 2) des compétences en méthodologie (observation, enquête par questionnaire, expérimentation, entretien)

qui consistent à maîtriser la méthode clinique et la méthode expérimentale.

Objectifs

Objectifs de la Licence de Psychologie :

1. En termes de savoir

- connaissances des différents courants épistémologiques de la Psychologie, des principales théories qui structurent cette discipline, et des concepts fondamentaux y afférents ;
- confrontation avec les approches des autres sciences humaines et sociales (Sciences du Langage, Sociologie et Sciences de l'Éducation au premier semestre) et des sciences biologiques (enseignement intégré à chaque semestre de la Licence) ;
- connaissances approfondies des méthodes statistiques ;
- capacités à lire un article de psychologie en anglais.

Savoir-faire et compétences

Objectifs de la Licence de Psychologie :

2. En termes de savoir-faire : compétences de base dans les différentes méthodologies de la pratique de la psychologie :

- savoir faire une observation scientifique, réaliser une enquête, construire un questionnaire, analyser un corpus d'entretien ;
- analyser et appliquer la méthode expérimentale ; traiter et interpréter les résultats.

Les + de la formation

Vous serez accueilli.e et suivi.e en 1^{re} année de licence (L1) par un.e directeur/trice d'études qui vous conseillera pour réussir votre scolarité. Si vous le souhaitez, cet.te enseignant.e pourra vous accompagner dans une réorientation (sur dossier) dès la fin du 1^{er} semestre, afin que vous puissiez trouver votre voie dans une autre discipline au sein de notre université.

Vous pourrez également bénéficier, dans le cadre du tutorat, d'une aide méthodologique (prise de notes, organisation du travail personnel, etc..) et d'un soutien par des étudiant.e.s de niveau avancé (Master/Doctorat) recruté.e.s par des enseignant.e.s coordonnateur/trice.s

Organisation

En 3e année, l'étudiant commence à se spécialiser, au choix, en Psychologie sociale, Psychopathologie clinique psychanalytique, Psychologie du développement, Psychologie cognitive et Neuropsychologie, Psychopathologie clinique empirique et TCC, Psychologie du travail et de l'ergonomie, Psychologie de l'orientation et du Conseil.

Contrôle des connaissances

Cette Licence constitue le premier grade du cursus universitaire conduisant au titre (protégé) de psychologue, qui exige, entre autres, un diplôme reconnu de niveau Bac+5 (Licence + Master 1 + Master 2 de Psychologie).

Les études de Master de psychologie sont extrêmement sélectives, en raison de la protection du titre de psychologue (titre protégé par la loi du 25 juillet 1985). Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire Français d'Automatisation des Listes (ADELI)

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) sont consultables ici :

https://etudiants.parisnanterre.fr/evaluation-et-examens-324822.kjsp?RH=FR_PORTAIL_ETUDIANT&RF=1279013161936

Modalités spécifiques :

Pour tous les cas de contrôle de connaissances :

- L'absence à une épreuve (en amphi ou dans le cadre des T.D.) en contrôle standard ou en contrôle dérogatoire ou l'absence d'une seule note ne permet pas de bénéficier de la compensation des notes pour la session considérée. Plus précisément :

Au delà de 25% d'absence en cours (ex pour 12 séances, dès la quatrième absence), que ces absences soient justifiées ou non, l'étudiant ne peut se prévaloir de

la formation en contrôle continu. Aussi celui-ci est-il considéré comme défaillant (ABI) et ne peut bénéficier de la compensation des notes sur le semestre et sur l'année. Il devra se présenter à la session 2 pour valider tous les EC non validés lors de la première session.

Jusqu'à 25% d'absence en cours (ex pour 12 séances, jusqu'à 3 absences maximum),

- en cas d'absence de l'étudiant le jour de l'examen en contrôle terminal (validation du TD sur la base d'un examen sur table lors de la dernière séance), celui-ci est considéré comme défaillant (ABI).
- en cas de non remise d'un dossier ou document à remettre à l'enseignant pour une date limite, celui-ci est considéré comme défaillant (ABI)
- en cas d'absence lors d'un contrôle continu (plusieurs devoirs sur table valident l'enseignement) et sous réserve d'une justification valide, la note 0 sera attribuée à l'étudiant de manière à ce qu'il puisse bénéficier de la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au cours du contrôle continu du dit enseignement. (Validé par le CUFR du 18/09/15).
- Conformément à la réglementation de l'Université, il ne sera pas organisé de session de rattrapage (hors Session 2) pour les étudiants n'ayant pas pu participer à une épreuve collective en amphi dans le cadre du contrôle standard (ou à une épreuve du contrôle dérogatoire), *quels que soient les motifs de cette absence*.
- *Une session de rattrapage en Session 2* qui porte sur l'ensemble du programme est organisée pour tous les étudiants (inscrits en contrôle standard ou dérogatoire) qui ne valident pas en janvier et/ou en mai ou qui ne se présentent pas à la session de janvier et/ou mai. L'étudiant(e) non admis(e) en Session 1 doit repasser en Session 2, à l'intérieur des U.E. non acquises, tous les examens des E.C. dont la note est inférieure à 10, ainsi que les EC où il a été noté "Défaillant(e)".
- En cas de chevauchement d'épreuves lors des examens (étudiants ERASMUS), vous devez vous faire connaître auprès de votre secrétariat pédagogique, avant la date limite mentionnée sur le calendrier des examens.

L'obtention du diplôme de la licence nécessite d'avoir validé les 1re, 2e et 3e années.

(Voir les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence votées par le Conseil d'Administration)

Stage ou alternance

Stages

- Stage: Obligatoire (Minimum 70 heures)

Le stage est réalisé durant le 2nd semestre (uniquement) de la 3^{eme} année de Licence (L3)

Ce stage doit permettre aux étudiants de rentrer en contact direct avec les professionnels et d'observer leurs pratiques dans leurs interactions avec les publics (travailleurs, patients, enfants, groupes...) de la spécialité.

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'accès pour la L1 :

<https://www.parcoursup.fr/>

Conditions d'accès pour la L2 :

La L2 s'adresse en priorité aux étudiants issus de la L1 correspondante de l'Université Paris Nanterre ; elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'à des candidats en reprise d'études.

Conditions d'accès pour la L3 :

La L3 s'adresse en priorité aux étudiants issus de la L2 correspondante de l'Université Paris Nanterre ; elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'à des candidats en reprise d'études.

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une candidature en Licence 1 : [parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr/)

Et après

Poursuite d'études

Dans le prolongement de la licence :

Master Psychologie // Master Sciences de l'éducation // Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) // Autres Masters SHS

Autres parcours possibles :

Préparation aux Diplômes d'État du secteur de la santé, du secteur socioéducatif...

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités :

Les savoirs et compétences acquis en licence peuvent être réinvestis dans les domaines de la communication, du conseil, de la gestion des ressources humaines, de l'humanitaire. En effet, la licence de psychologie, tant par ses contenus que par certaines approches méthodologiques (sensibilisation à la vie des groupes, initiation à l'entretien, etc...) prépare plus spécifiquement aux concours ouvrant à différents métiers à vocation éducative, sociale ou médicale. Les titulaires d'une licence de psychologie peuvent donc prétendre à des emplois divers dans les secteurs publics, privés et associatifs auprès de différents publics : en situation de formation, de difficultés scolaires, sociales ou professionnelles, en situation d'exclusion (personnes vieillissantes ou isolées, en situation de handicap, en situation de perte d'emploi ou de longue maladie, ...).

Types d'emplois accessibles :

Tout emploi tertiaire de niveau licence. Les étudiants qui ne poursuivent pas en master peuvent envisager une insertion professionnelle, sous réserve de l'obtention du concours pour certains emplois), dans les secteurs :

- Socio-éducatifs et de la santé (Conseiller Principal d'Éducation, assistante sociale, travailleurs sociaux, Conseiller d'Orientation Psychologique, éducateur, médiateur familiale, orthophoniste, puéricultrice, infirmier...).

- De la formation et de l'éducation (formateurs d'adultes et conseillers en formation continue dans le secteur socio-économique, ...)
- De la justice (conseiller d'insertion et de probation, éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, ...)
- Du secteur du travail (conseiller missions locales, conseiller bureau d'information jeunesse, conseiller ANPE, ...)
- De la communication, de la publicité, de la création et des loisirs ;
Soit dans toutes les fonctions impliquant des relations humaines (dont les relations clientèles).

Fiches métiers ROME

- > K1104: Psychologie
- > K1201: Action sociale
- > K1207: Intervention socioducative
- > M1501: Assistanat en ressources humaines
- > M1503: Management des ressources humaines

Contact(s)

> Corinne Maze

Responsable pédagogique
cmaze@parisnanterre.fr

Autres contacts

Secrétariat première année de Licence L1 : I1-psychologie@liste.parisnanterre.fr

Secrétariat seconde année de Licence L2 : CARDONNEL
Cloé ccardonn@parisnanterre.fr

Secrétariat troisième année de Licence L3 : BONNET
Julien j.bonnet@parisnanterre.fr

Responsable pédagogique Licence 1 :
ovecho@parisnanterre.fr

Responsables International-erasmus :
anrurka@parisnanterre.fr
cgosling@parisnanterre.fr

Directrices et Directeurs d'étude :